

CONSERVATOIRE GEORGES GUILLOT
PROTOCOLE SANITAIRE
A destination des familles
Etabli selon les préconisations du ministère de la culture

DEPARTEMENT THEÂTRE

Préambule

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au conservatoire en cas de fièvre ou de symptômes Covid19.

Ils veillent à ce que leurs enfants soient équipés de tout le matériel demandé.

Une vigilance particulière est demandée aux élèves adultes : il vous est recommandé de reporter la reprise de votre activité théâtre si vous êtes une personne fragile ou si vous avez été récemment en contact et sans protection avec une personne atteinte du Covid-19.

Accueil des accompagnants/parents

L'accueil des parents et accompagnants n'est pas autorisé dans les bâtiments du conservatoire.

Les accompagnants auront toutefois la possibilité d'attendre leurs enfants dans la cour dont l'accès se situe rue Jean Brugières (masque obligatoire).

Il est demandé de limiter votre présence à l'accueil du secrétariat (9, av des Etats-Unis) au strict nécessaire. Le port du masque y est alors obligatoire. Du gel hydro-alcoolique est à votre disposition. Se munir d'un stylo personnel.

Accueil des élèves

Sens de circulation

L'entrée des élèves se fait par la porte habituelle (place Marcel Colomb), la sortie par la cour (rue Jean Brugières)

Port du masque

Il est obligatoire pour les collégiens, lycéens et adultes dans toutes les parties communes du conservatoire.

Le théâtre se pratique sans masque, sauf en situation particulière. Les élèves devront respecter les consignes données en ce sens par le professeur.

L'élève devra être équipé d'une pochette spécifique réservée au rangement du masque.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Lavage des mains

Un lavage approfondi des mains à l'eau et au savon sera effectué avant le cours (point d'eau à disposition dans la salle de cours).

Vu la présence de jeunes enfants dans les locaux, le conservatoire ne peut pas prendre la responsabilité de mettre à disposition des solutions hydro-alcooliques.

Matériel personnel

Aucun partage et prêt de matériel n'est autorisé (crayons, stylos, fiches, etc...).

Il est, par conséquent, demandé à chaque élève de se munir d'un sac fermé spécifique à cette activité. Ce sac devra contenir une paire de chaussettes propres pour l'usage du cours – une gourde ou bouteille d'eau personnelle marquée au nom de l'élève - la pochette de rangement du masque – un porte-vue – une trousse contenant crayon, gomme, stylo et 1 marqueur fluo.

Ce sac sera assez grand pour pouvoir y ranger les chaussures pendant le cours.

A noter que le professeur sera responsable de la désinfection et de l'aération régulière de la salle de cours.

Ponctualité

Le conservatoire n'étant pas en mesure d'offrir des salles d'attente suffisamment spacieuses pour un accueil sécurisé, les élèves devront bien respecter l'heure de leur cours.